Document généré le 25 avr. 2024 10:52

Québec français

Une expérience d'enseignement intensif

Lise Billy

Numéro 37, mars 1980

URI : https://id.erudit.org/iderudit/51602ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Billy, L. (1980). Une expérience d'enseignement intensif. *Québec français*, (37), 70–71.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

une expérience d'enseignement intensif

On a beaucoup parlé de l'échec de l'enseignement des langues secondes dans les écoles et diverses réponses ont été apportées à cette question. En général, on s'est interrogé sur les méthodes utilisées, sur la formation des maîtres, sur l'âge où l'on commence l'apprentissage, sur les régimes pédagogiques imposés par l'État, pour ne nommer que ces points.

Les classes d'immersion

Depuis une dizaine d'années cependant, un effort considérable a été tenté, ici, en vue d'améliorer l'enseignement du FLS (français langue seconde) dans les écoles anglaises ; c'est ainsi qu'en 1968, un groupe de parents anglophones, de concert avec les autorités d'une école primaire de la ville de Saint-Lambert, dans la banlieue de Montréal, mettait sur pied des classes dites d'immersion. Une classe de ce type est une classe où l'enseignement de toutes les matières scolaires se fait dans la langue seconde, sous la direction d'un maître dont la langue d'enseignement est la langue maternelle. Cette expérience fut mesurée et les résultats comparés à ceux obtenus dans les cours réguliers donnés à raison de quelques périodes par semaine. Les résultats des classes d'immersion débordèrent largement ceux obtenus dans les cours réguliers de FLS et on conclut à la supériorité du système des classes d'immersion. En réalité, on comparaît quelque 600 heures d'apprentissage en FLS, à la fin du primaire dans les cours réguliers, à quelque 4 000 heures, dans le cas de l'immersion depuis la maternelle. On fut très discret, si ce n'est dans quelques rapports de recherche, sur la qualité de la langue parlée par les élèves issus de ces classes (« pidgin language », « langue intermédiaire »).

En dépit du fait que plusieurs inconnues demeuraient et qu'un grand nombre de facteurs n'étaient pas mesurés, l'enthousiasme pour les classes d'immersion se répandit rapidement à travers le Québec, puis le Canada.

Une nouvelle approche

Conscients des faiblesses de la langue parlée par leurs élèves des classes d'immersion et conscients de certaines difficultés que ces derniers éprouvaient au plan de la lecture et de l'écriture, les responsables de la Commission scolaire des Mille-Iles, sise en banlieue de Montréal, décidèrent de comparer les résultats obtenus dans leurs classes à ceux des élèves inscrits dans les classes d'accueil. Il s'avéra que, lorsque les enfants étaient comparables, la langue parlée par les élèves des classes d'accueil était supérieure, après une moyenne de quatre mois, à celle des enfants inscrits en immersion après quatre et même cinq années.

Les responsables de la commission scolaire décidèrent alors de laisser l'enfant faire sa maternelle en anglais, puis, en première année, d'offrir à ceux dont les parents désiraient qu'ils aillent en immersion, un cours intensif de français oral pendant cinq mois, sans aucune matière scolaire. Les élèves abordèrent ensuite les matières scolaires et suivirent le programme d'immersion traditionnel. Cette expérience fut mesurée et les élèves comparés à d'autres enfants ayant fait la maternelle et la première année en immersion.

Au terme d'une première année d'expérimentation, une très nette différence existait entre les enfants des groupes étudiés alors ; bien que les sujets aient été sensiblement comparables sur le plan de la compréhension, il apparut évident que ceux qui avaient étudié le français pendant cinq mois utilisaient un appareil syntaxique mieux structuré qui leur permettait, dans l'ensemble, de réussir des phrases simples dont le sens et la forme appartenaient au français, alors que les enfants de l'immersion traditionnelle n'en maîtrisaient pas les mécanismes élémentaires. De plus, en lecture et en écriture, bien qu'ils n'aient abordé cette matière que pendant cinq mois, les sujets des groupes Mille-Iles étaient supérieurs aux autres, en immersion traditionnelle.

Il était à prévoir cependant que l'écart considérable entre les groupes s'atténuerait pendant les années subséquentes, compte tenu du fait que la langue n'était plus enseignée aux élèves de façon systématique. Or, il n'en fut rien ; les élèves sont maintenant en 5e année (1ère cohorte) et en 4e année (2e cohorte) et l'écart demeure. Il semble donc que cette « injection » de français antérieurement à l'immersion ait produit des effets bénéfiques dont la portée demeure.

À la suite des résultats obtenus auprès des élèves de 6 ans, une nouvelle hypothèse avait été posée, en 1976, au niveau des élèves terminant leur primaire (6e ou 7e année) et auxquels des cours intensifs de français et d'anglais langues secondes ont alors été offerts durant cinq mois consécutifs.

Cette expérimentation fut également mesurée. En français intensif, les résultats furent comparés à ceux des élèves inscrits en immersion depuis la maternelle. Ces résultats doivent être considérés comme des indices dont la pertinence n'est justifiable que dans le cadre de cette expérimentation. Le nombre réduit de sujets, l'hétérogénéité des classes, les difficultés et les limites du testing ne nous permettent pas d'apporter des réponses définitives. Cependant, à la lumière des résultats, on a pu constater que la 6e année, ayant fait quelque quatre mois à l'oral, a obtenu des résultats supérieurs aux enfants de 6 ans de première année, en immersion

traditionnelle depuis la maternelle, donc des résultats supérieurs à des élèves qui ont consacré au moins deux fois et demi plus de temps au français. Quant aux élèves de 6e année, en immersion depuis la maternelle, on a pu constater que, sauf pour les sujets pratiquant une rétroaction linguistique dans leur milieu familial, on retrouvait les mêmes erreurs (quoique en moins grand nombre) que chez les sujets de première année ayant fait le cours intensif de cinq mois antérieurement aux matières scolaires. L'analyse qualitative, permettant de mesurer l'écart entre les groupes, révéla que les erreurs étaient aussi nombreuses dans le groupe des 11 ans, en 6e immersion, que dans le groupe des 11 ans ayant fait quatre mois à l'oral.

Un programme intensif

On peut se demander ici ce que veut dire « programme intensif » de FLS pendant cinq mois. Il est impossible, dans un article aussi bref, d'expliquer en détail cette approche et faire état de ses implications auprès des élèves, des enseignants et du milieu, comme il est impossible de présenter les résultats de l'analyse linguistique[1].

Disons brièvement que l'accent est mis sur la communication orale. Les objectifs visent à ce que l'enfant puisse, après ce laps de temps, s'exprimer aisément dans des situations courantes, qu'il puisse lire et comprendre ce qu'il connaît oralement et qu'il puisse exprimer par écrit certains messages simples. Il s'agit de permettre à l'élève d'échanger avec d'éventuels amis dans la rue, avec des étrangers, dans les endroits publics, en voyage, etc... Les objectifs touchent donc les sujets qui composent la réalité de l'élève, c'est-à-dire son milieu familial, scolaire et social.

L'approche n'est ni structurale ni structuro-globale ; elle est plutôt de type fonctionnel. Le programme comprend de la phonétique, une douzaine de modules axés sur des notions dites de base et une quinzaine de centres d'intérêt dont certains varient selon les saisons. La proportion du temps consacré à chacun de ces éléments n'est pas arbitraire. Les arts plastiques sont intégrés à l'enseignement et la gymnastique se fait en langue seconde. On mime, on se costume, on utilise masques, castelet et bricoles fabriqués à la maison ou à l'école, mais un mot d'ordre règne en maître : rendre les micro-conversations ou les dialogues le plus près possible *de la réalité* et *des situations de communication*. Il va sans dire qu'un programme de cette nature exige des maîtres dynamiques, formés à cet effet et encadrés ; il exige également l'appui et la confiance du principal de l'école et des parents. Soulignons que, dans le cas des expérimentations poursuivies aux Milles-Îles, les maîtres et les élèves ont manifesté une très nette préférence pour cette approche.

Un domaine trop politisé

En conclusion, on peut affirmer qu'en dépit du caractère partiel des expérimentations et des mesures faites, les résultats dont on dispose sont suffisants pour nous permettre de nous interroger très sérieusement sur les différents régimes pédagogiques des classes de FLS.

De plus, il nous apparaît essentiel que les expérimentations réalisées à ce jour en français ou en anglais intensifs soient poursuivies au niveau secondaire (secondaire III et secondaire V, par exemple) en vue d'examiner les meilleures avenues pour enseigner les LS avec le maximum d'efficacité et le minimum de coût au plan des énergies humaines et du capital investi. En d'autres termes, le moment nous semble venu d'agir de façon moins politique et un peu plus rationnelle dans ce domaine. Il ne faudrait pas oublier que plus l'apprentissage de la langue seconde commence tôt, plus il faut déployer d'efforts et d'énergies pour maintenir l'acquis ; dans le système public, c'est à la fin du secondaire qu'on demande à l'élève d'être « bilingue » (pour ce que cela peut signifier) et non à 6 ou à 12 ans. Il importe en outre de rappeler que la langue maternelle, dans l'état inquiétant où elle se trouve, doit toujours primer dans une politique générale de l'enseignement des langues.

Il nous semble enfin essentiel que toutes les expérimentations en langues secondes tentent de mesurer, le plus fidèlement possible, les interrelations entre régimes pédagogiques, âges des sujets, motivation et rétention. Puisque la réalité socio-politique évolue très rapidement au Québec, le ministère de l'Éducation devrait, à notre avis, établir une mesure permanente de la motivation des sujets face à l'apprentissage de la LS et adapter l'enseignement à cette réalité.

Il y a un rattrapage considérable à faire et ce n'est pas seulement en élaborant de nouveaux programmes qu'on améliorera nécessairement la LS, mais plutôt en se dotant d'une « philosophie » nouvelle, axée sur les besoins des années 80.

Lise BILLY

1. *Mise en place et expérimentation d'une nouvelle approche en langue seconde, selon le modèle des classes d'accueil.* Rapports 1975-76 et 1976-77 (déjà parus) et 1977-78, 1978-79 (à paraître). Commission scolaire des Mille-Îles.

L'hôtel Clarendon est le seul hôtel de type européen situé au cœur du Vieux Québec. Il offre au touriste amoureux de la vieille ville toutes les commodités et l'atmosphère chaleureuse et achalandée du centre-ville. Vivre au Clarendon c'est revivre notre passé historique.

À quelques pas, les magasins, boutiques, boîtes à chansons, et aussi le Centre Municipal des Congrès, les monuments et l'étendue grandiose du Saint-Laurent.

- 104 chambres/suites type Art Deco.
- Salles de réunions.
- Salle à manger CHARLES BAILLAIRGÉ avec musique de chambre.
  — cuisines panaméricaine et québécoise (plus de cent choix).
- Café-bar L'EMPRISE avec chansonnier interprétant les grandes chansons françaises (Trenet, Piaf, Ferré, Brel).
- Bar LA CHAPELLE avec musique de détente et danse.

Chambre simple de 38$ à 48$
Chambre double de 42$ à 52$

Lors de votre prochain séjour à Québec descendez donc chez nous !

Réduction de 10% aux membres de l'AATF et de l'AQPF

Réservez immédiatement en écrivant à Mlle Van Nguyen.

HÔTEL CLARENDON

57, rue Ste-Anne, Québec. G1R 3X4, (418) 692-2480